

ANCIEN TESTAMENT

PRÉVISIONS – 4. DEUTÉRONOME

A.1 Loi de centralisation du culte

Lire : Dt 12,13-31 et 2R 18,1-4; puis Dt 12,1-12 et 2R 23,4-20.

Remarquer :

- 1) que, dans Dt 12, il y a répétition, 1-12 et 12-31;
- 2) que le lieu où doit habiter le nom de Yahvé n'est pas déterminé;
- 3) qu'Ézéchias (716-687) et Josias (640-609) sont tous deux des réformateurs du culte et ont fait des efforts pour centraliser le culte dans la capitale du sud;
- 4) que, cependant dans le Deutéronome, la loi de centralisation est attribuée à Moïse
- 5) que le Royaume du Nord a été ruiné en 722.

S'interroger :

La loi de Dt 12 remonte-t-elle réellement à Moïse ? ou est-elle une rétrojection dans le Temps Primordial d'une ou de deux réformes de beaucoup postérieures à l'exode ?

A.2 Loi sur les juges

Lire : Dt 16,18-20 (19,16-18; 25,2); 17,8-13; puis 2Ch 19,4-11; enfin Ex 18.

Remarquer :

que Josaphat est de 870-848; que la loi concernant les juges dans le Dt correspond parfaitement à celle que le Livre des Juges attribue à Josaphat;

S'interroger : qui a fait la loi sur les juges ? et si ce n'est pas Moïse, quelle raison a-t-on eu de la lui attribuer ?

A.3 Deutéronome et Code de l'alliance

Lire :

dans les marges de la Bible de Jérusalem (ou dans la Feuille : [C.9 La loi de l'esclave](#)) les références à Ex 20,24-23,19 qu'on appelle code de l'alliance, et examiner en particulier la loi de l'esclave.

Remarquer :

qu'il y a plus de quinze parallèles entre le Dt et le Code de l'alliance; qu'il s'agit des mêmes lois plus ou moins modifiées; que le plus souvent on peut montrer que c'est le Dt qui dépend du Code de l'alliance.

S'interroger :

doit-on supposer, outre l'inclusion dans le code deutéronomique des réformes de Josias, d'Ézéchias et de Josaphat, un document législatif plus ancien qui, d'une part, aurait été conservé tel quel, d'autre part fut revu et corrigé en Dt 12-16 ?

A.4 Décalogue

Lire : Ex 20,1-17; Dt 5,6-21; Lv 19,1-4 et 11-20; Os 4,2; Jr 7,9.

Remarquer :

- 1) qu'il y a deux recensions très semblables du décalogue, mais avec des différences notables;
- 2) que dans Lv 19 on a presque tous les commandements du décalogue mais en ordre dispersé;
- 3) qu'Osée et Jérémie connaissent la liste des quatre commandements moraux (5-8, dont 9-10 sont des redites) mais à part des autres.

S'interroger : y a-t-il une histoire du décalogue ou a-t-il été révélé tel quel au Sinäi ?

ANCIEN TESTAMENT

PRÉVISIONS – 4. DEUTÉRONOME

A.5 Exhortation (parénèse, homélie)

Lire : dans l'ordre

- 1) Dt 10,12-11,17;
- 2) Dt 6,4-25;
- 3) Dt 8.

Remarquer :

- 1) que le style est rhétorique, homilétique, parénétiq ue, exhortatif, convaincant;
- 2) que, dans le premier texte ci-dessus, le commandement par excellence (amour, crainte, service de Yahvé) revient cinq fois, mais qu'il n'est pas fait allusion à l'interdiction des autres dieux; qu'il n'y a aucune influence du décologue; qu'on invoque les quatre principaux événements du Temps Primordial (Pères, Égypte, désert, Canaan); que le langage évoque les traités de vassalité;
- 3) que le deuxième passage est structuré autour du commandement de l'interdiction des autres dieux et de leurs images;
- 4) que le chapitre 8 met en garde contre le danger, dans la prospérité, d'oublier Yahvé.

S'interroger :

Dans quel milieu de vie est-il vraisemblable de penser que de telles exhortations ont été adressées?

Ces exhortations sont-elles toutes de même veine et de même âge ou répondent-elles, sinon à des époques différentes, du moins à l'évocation de moments successifs dans l'histoire spirituelle de la nation ? par exemple:

- 1) avant l'érection du Veau de Béthel,
- 2) après le schisme de Roboam et de Jéroboam et l'érection de temples rivaux de Jérusalem à Béthel et à Dan,
- 3) lors de la prospérité du début du 8^e siècle, au temps des conquêtes de Jéroboam II ?